

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DU CANTON CLERMONT**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, mercredi le 5 juillet 2023 à laquelle étaient présents (es) messieurs, mesdames les conseillers (ères) Stéphanie Pelletier, Robert Paquette, Michael Dupuis-Souligny et Cathy Gauthier formant quorum sous la Présidence de la suppléante au maire madame Viky Goyette.

Étaient absents monsieur Daniel Céleste, maire, et monsieur Bruno Therrien, conseiller.

Était également présente, madame Huguette Audet, directrice-générale et greffière-trésorière, certifiant que la présente séance du conseil a été signifiée tel que requis par la Loi (articles 152 et 153 du Code municipal).

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à dix-neuf heure trente (19h30) par madame Viky Goyette, suppléante au maire et présidente d'assemblée.

**2023-07-63**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Stéphanie Pelletier, appuyé de monsieur Robert Paquette et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2023.
4. Approbation des dépenses de la Municipalité du mois de juin 2023.
5. Approbation des dépenses pour les lots intra du mois de juin 2023.
6. Correspondance.
7. Rapport des élus.
8. Période de questions.
9. Diverses résolutions :
  - 9.1. Règlement sur les feux à ciel ouvert (avis de motion).
  - 9.2. Réparation du toit du garage (rallonge).
  - 9.3. Abat-poussière.
  - 9.4. Soumissions reçues – Niveleuse.
  - 9.5. Soumissions reçues – Base du garage.
  - 9.6. Soumission chauffage salle communautaire.
  - 9.7. Ressources humaines : Monitrice camp de jour.
10. Clôture de la séance.

**2023-07-64**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2023**

Il est proposé par madame Cathy Gauthier, appuyé par monsieur Michael Dupuy-Souligny et unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de séance ordinaire du 7 juin 2023, tel que présenté.

**2023-07-65**

**4. APPROBATION DES DÉPENSES DE LA MUNICIPALITÉ DU MOIS DE JUIN 2023.**

Il est proposé par monsieur Robert Paquette, appuyé par madame Cathy Gauthier et unanimement résolu d'approuver les dépenses du mois de juin 2023 pour la municipalité et ce pour un montant de 84 661.39\$, incluant les salaires au montant de 7 240.34\$, telles que présentées.

**5. APPROBATION DES DÉPENSES POUR LES LOTS INTRA DU MOIS DE JUIN 2023. Aucune dépense.**

**6. CORRESPONDANCE**

**7. RAPPORTS DES ÉLUS**

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**9. RÉOLUTIONS DIVERSES :**

**9.1 AVIS DE MOTION**

Avis de motion est déposé par madame Cathy Gauthier concernant le *Règlement sur les feux à ciel ouvert.*

**9.2 RÉPARATION DU TOIT DU GARAGE**

Une soumission sera demandée pour le coût de réparation du garage.

**9.3 ABAT-POUSSIÈRE Non retenu.**

**9.4 SOUMISSIONS REÇUES – NIVELEUSE Reporté.**

**9.5 SOUMISSION REÇU – BASE DE GARAGE Reporté.**

**2023-07-66**

**9.6 SOUMISSION REÇU – CHAUFFAGE DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par monsieur Michael Dupuy-Souligny, appuyé par monsieur Robert Paquette et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission pour le remplacement des calorifères (4) et l'installation d'un Aéro-convecteur dans le plafond suspendu de la salle communautaire, au montant de 4 000\$ plus les taxes applicables.

**9.7 RESSOURCES HUMAINES : MONITRICE CAMP DE JOUR. Reporté.**

**2023-07-67**

**11 CLOTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame monsieur Robert Paquette, appuyé par monsieur Michael Dupuy-Souligny de lever la séance à vingt heure trois (20h03).

---

Viky Goyette,  
Suppléante au maire

---

Huguette Audet  
Directrice générale  
Greffière-trésorière

**Je, Viky Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DU CANTON CLERMONT**



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, mercredi le 12 juillet 2023 à laquelle étaient présents (es) messieurs, mesdames les conseillers (ères) Robert Paquette, Viky Goyette, Michael Dupuis-Souligny et Cathy Gauthier formant quorum sous la Présidence du maire monsieur Daniel Céleste.

Étaient absents(es) les conseillers (ères) Stéphanie Pelletier Bruno Therrien.

Était également présente, madame Huguette Audet, directrice-générale et greffière-trésorière, certifiant que la présente séance du

conseil a été signifiée tel que requis par la Loi (articles 152 et 153 du Code municipal).

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à dix-neuf heure trente (19h30) par monsieur Daniel Céleste, maire et président d'assemblée.

2023-07-68

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Robert Paquette, appuyé de monsieur Michael Dupuy-Souigny et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

11. Ouverture de la séance.
12. Adoption de l'ordre du jour.
13. Achat d'un tracteur à pelouse.
14. Soumissions reçues – Niveleuse.
15. Soumissions reçues – Base du garage.
16. Soumissions reçues – Déneigement.
17. Clôture de la séance.

### 3. ACHAT D'UN TRACTEUR À PELOUSE Reporté

2023-07-69

### 4. SOUMISSIONS REÇUES – NIVELEUSE.

ATTENDU QUE le résultat des soumissions reçues pour l'appel d'offre 2023-01 «Acquisition d'une niveleuse usagée» sont les suivantes :

Soumissionnaire	Équipement	Heures	Prix avant taxes
Brandt Tracteur	John Deere 772G 2018	6 373	294 000\$
Brandt Tracteur	John Deere 772G 2018	6 800	310 000\$
Brandt Tracteur	John Deere 772GP 2018	6 251	431 000\$
Brandt Tracteur	John Deere 772G 2016	6 500	267 000\$
Équipement JYL inc.	John Deere 772GP 2017	5 827	357 500\$
René Blais ltée	John Deere 772G 2016	5 500	218 000\$

Il est proposé par monsieur Robert Paquette, appuyé par monsieur Michael Dupuy-Souigny et unanimement résolu que l'achat de la niveleuse soit reporté. Des vérifications sont nécessaires avant de conclure la transaction au montant de 218 000\$ plus les taxes applicables. Les frais de déplacement pour aller vérifier l'équipement seront remboursés à la personne désignée pour ce mandat.

2023-07-70

### 5. SOUMISSIONS REÇUES – BASE DU GARAGE

Il est proposé par madame Cathy Gauthier, appuyé par madame Viky Goyette et unanimement résolu que la municipalité accepte la soumission de Construction Serge Breton pour l'appel d'offre sur invitation 2023-02 «Fondation en béton pour garage d'équipement à neige» au montant de 89 994.60\$ plus les taxes applicables.

Une seule soumission a été reçue.

2023-07-71

## 6. SOUMISSIONS REÇUES – DÉNEIGEMENT.

Il est proposé par madame Cathy Gauthier, appuyé par monsieur Michael Dupuy-Souligny et unanimement résolu que la municipalité accepte la soumission de Asphaltage Théo Paquet inc. pour l'appel d'offre sur invitation 2023-03 «*Déneigement – Hivers 2023-2024 – 2024-2025 – 2025-2026*» aux taux suivants :

Prix avant taxes pour le déneigement	Nombre de kilomètres	Prix/KM	Prix avant taxes par saison
Saison 2023-2024	40.58	3 750.00\$	152 175.00\$
Saison 2024-2025	40.58	3 820.00\$	155 015.60\$
Saison 2025-2026	40.58	4 015.00\$	162 928.70\$
Total pour 3 ans			470 119.30\$
Prix total avant taxes	TPS	TVQ	Total déneigement
470 119.30\$	23 505.974	46 894.40\$	540 519.67\$

Une seule soumission a été reçue.

2023-07-72

## 7 CLOTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Viky Goyette, appuyé par monsieur Michael Dupuy-Souligny de lever la séance à dix-neuf heure 42 (19h42).

\_\_\_\_\_  
Daniel Céleste,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Huguette Audet  
Directrice générale  
Greffière-trésorière

**Je, Daniel Céleste, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.**